

La nouvelle équipe

AAPPMA de Bar-le-Duc : Patrick BARGIBANT élu président, une nouvelle équipe mobilisée pour 2027-2031

Bar-le-Duc, le 23 octobre 2026

Une nouvelle équipe à la tête de l'AAPPMA

À l'issue de son assemblée générale électorale, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Bar-le-Duc a élu **Patrick BARGIBANT à sa présidence** pour le nouveau mandat 2027-2031.

À ses côtés, un conseil d'administration renouvelé qui prendra ses fonctions le 1er janvier 2027 entend insuffler une nouvelle dynamique à l'association, renforcer son action sur le terrain et mobiliser les pêcheurs autour d'un objectif commun : faire vivre la pêche, protéger les milieux aquatiques et porter de nouveaux projets

La composition du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Bureau :

- **Président** : Patrick BARGIBANT
- **Vice-président** : Éric CHARPIN
- **Trésorier** : Philippe POETTE
- **Secrétaire** : Dominique AUBRY

Administrateurs :

- Pascal ANCEL
- Gérard REZLER
- Laurent HILDENBRAND
- Dany SZLAZAK
- Christian DZIADURA
- Philippe REMY

Cette équipe souhaite s'inscrire dans une démarche de proximité, d'action et de dialogue avec les adhérents, les collectivités et les partenaires de l'association.

2027-2031 : des ambitions concrètes pour la pêche et les milieux aquatiques

Pour les cinq prochaines années, l'AAPPMA de Bar-le-Duc entend structurer son action autour de plusieurs priorités :

- **Préserver les milieux aquatiques et améliorer la gestion piscicole**, notamment sur l'Ornain et la gravière de MUSSEY en adaptant les actions aux caractéristiques de chaque milieu et en assurant un suivi régulier.

- **Renforcer la surveillance des parcours de pêche** et contribuer au respect de la réglementation.
- **Développer la pêche auprès des jeunes**, en favorisant la découverte de cette activité, la transmission des savoirs et le respect de la nature.
- **Multiplier les actions de terrain**, notamment l'entretien des parcours, la protection de l'environnement et les initiatives en faveur du patrimoine piscicole.
- **Renforcer les partenariats locaux**, afin de développer des projets utiles aux pêcheurs et à l'ensemble du territoire.

L'ambition est de construire une association plus dynamique, plus présente sur le terrain et davantage tournée vers l'avenir.

Recrutement de gardes-pêche particuliers : nous avons besoin de vous !

Pour renforcer la surveillance de ses parcours et contribuer à la protection du patrimoine piscicole, l'AAPPMA lance un **appel à candidatures pour recruter de nouveaux gardes-pêche particuliers bénévoles**.

Leur mission est essentielle : participer à la surveillance des secteurs de pêche, sensibiliser les usagers, prévenir les infractions et contribuer au respect de la réglementation.

Les personnes motivées, sérieuses et désireuses de s'engager dans cette mission citoyenne sont invitées à contacter rapidement l'association. Les modalités de formation et d'agrément pourront être précisées aux candidats.

Bénévoles : passez à l'action !

Le nouveau président souhaite également lancer un appel direct à toutes les personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour faire avancer l'association.

Entretien des parcours, opérations de nettoyage, actions en faveur de l'environnement, animations pour les jeunes : les besoins sont nombreux et chaque aide compte.

Nous ne pouvons pas tout faire seuls. Pour faire avancer l'AAPPMA, nous avons besoin de bénévoles prêts à s'engager concrètement sur le terrain.

Que vous soyez pêcheur confirmé, débutant ou simplement attaché à la nature et à la préservation de nos rivières, vous avez votre place au sein de notre équipe.

Le mandat 2027-2031 doit être celui de l'engagement collectif, de nouvelles initiatives et d'une association qui agit.

Contact et candidatures

Les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de bénévoles ou candidater comme garde-pêche particulier peuvent contacter l'AAPPMA de Bar-le-Duc :

Courriel : contact.sbp155@gmail.com

Téléphone : 06 81 39 92 67

Patrick BARGIBANT, président de l'AAPPMA de Bar-le-Duc :

« Notre objectif est clair : faire avancer l'association, défendre la pêche, protéger nos milieux aquatiques et préparer l'avenir. Mais cette ambition ne pourra se concrétiser sans l'engagement de chacun. J'invite toutes les personnes qui souhaitent agir à nos côtés à nous rejoindre. Chaque bénévole compte, chaque initiative est utile. Ensemble, donnons une nouvelle impulsion à l'AAPPMA de Bar-le-Duc pour 2027-2031. »